

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-52ItemMarie Moret à madame Coussinet, 6 avril 1892

## Marie Moret à madame Coussinet, 6 avril 1892

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Coussinet-Piret](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[6 avril 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Coussinet-Piret](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméCommande d'un jersey avec une plus grande échancrure du corsage que le dernier commandé l'année précédente.

## Mots-clés

[Vêtements](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoussinet-Piret

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieMaison de couture établie au 43, rue Richer à Paris et fondée par madame Coussinet à laquelle s'est associée Louise Piret en mars 1892. La maison porte les raisons sociales « Mme Coussinet » de 1884 à mars 1892 et « Mmes Coussinet-Piret » de mars 1892 à juillet 1899 où la raison sociale change définitivement pour « Mme Louise Piret » jusqu'en 1904.

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (175r, 176r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

---

jolies et solides. Camille et  
 Tessier sont à avoir les  
 notes dans le sens du modèle  
 ci-joint et se répètent dans  
 le de Madame Cousinet de  
 Brestois.

Je suis en possession de votre  
 lettre d'hier et vous en remercie.

Je dirai nous sommes  
 - J'aurais besoin maintenant,  
 d'un jersey en beau tissu d'été  
 noir analogue à celui que  
 vous m'avez fourni en  
 juillet dernier au prix de  
 40 francs.

Venant de me faire une  
 robe pour avoir mes mesures  
 bien présentées. La seule obser-  
 vation que j'ai à vous faire,  
 c'est qu'il faut échancre  
 le corsage en plein sous le bras

d'un centimètre et demi en  
 finissant à rien : dans le cas  
 à la couture supérieure du  
 petit côté ; par devant,  
 à 9 cent au dessus des points  
 qui correspondent à la cou-  
 ture de la manche.

Cette échancre de l'ar-  
 rière et l'entourure de la  
 manche s'il ne fallait  
 aussi pincer la couture  
 du corsage sous le bras  
 de façon à laisser défini-  
 tivement l'emmanchure  
 en l'état.

C'est trop simple pour  
 n'être pas compris d'emblée.  
 Je vous prie donc de me  
 faire le plus tôt possible  
 le jersey en question.  
 Voulez le garnir de

jolies et solides passemen-  
teries soies noires perlées  
posées dans le genre de modèle  
ci-joint et se répètent dans  
le 200. Cette rangée de  
boutons.

Veillez, Madame,  
me dire si nous sommes  
d'accord et quand vous  
me feriez cette livraison.

Agissez je vous  
prie, mes parfaites  
cortes.

Marie Gadin

\* Veillez mélanger quelques  
rubans noirs à la  
passenterie; cela m'est

indispensable pour rhabiller  
le Jersey à une pipe que  
vous m'avez fournie l'an  
dernier.